

LEXIQUE

communs et
coexistence

LEXIQUE

communs et coexistence

Accompagne la lecture de la thèse
densification (ré)génératrice



2024 *Juliette Auer*. Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>)

Juliette Auer
Lausanne 2024

Ce document se présente comme un support théorique au travail de recherche, en proposant une explication de deux concepts fondateurs intrinsèquement liés aux ambitions de la thèse *densification (ré)génératrice*. Les notions de communs et de coexistence agissent en tant que principes édificateurs d'une société écologique et solidaire. Les termes sont définis, expliqué et référés au contexte actuel.

INDEX

LES COMMUNS

définition des communs	11
les exemples de communs	15
les huit principes d'Elinor Ostrom	21
subsistance	25

LA COEXISTENCE

la définition de la coexistence	31
ce qu'on fait coexister	35
la coexistence comme outil régénératif	39

RÉFÉRENCES	42
------------	----

LES COMMUNS

DÉFINITION DES COMMUNS

Le premier terme, est un concept fondateur d'organisation sociétale collective, les communs. Les communs sont une organisation spécifique de gestion collective d'une ressource, ou d'un espace, et d'une gouvernance commune plaçant les décisions au centre des communautés. Leur appellation décrit d'ailleurs parfaitement leurs pratiques et leurs fondements, une mise en commun de, et pour la communauté. Les communs opèrent hors des principes admis dans les sociétés capitalistes que sont le marché ainsi que les notions de public et privé, et se concentrent sur un accès égal et un partage des ressources, des logements et des connaissances. Henri Le Crosnier décrit ce terme comme « Les décisions des humains de construire ensemble leur mode de production et de trouver des règles qui ne ressemblent pas à l'imagerie du marché afin d'autogérer leurs actions communes pourraient enfin revenir au centre de la réflexion »¹. Les conditions de vie, dans une société précapitaliste, ont dû être mises en place par la population, ce sont en effet des conditions entièrement fabriquées par les humains. Une particularité des communs est qu'ils sont très variés et ne sont pas déterminés par une composition formelle ou une forme de ressource précise. Cependant, chaque commun partage les mêmes convictions, ils sont tous animés par leur volonté de servir le bien commun, intégral ou partiel, et non le profit individuel². Parmi les deux types de

¹ Le Crosnier, « Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs ».

² P M, *Voisinages et communs*.

communs présentés par P M, matériels et culturels, l'auteur présente également quatre catégories de communs entrant chacune dans un de ces deux types. Les biens communs sont complètement accessibles à chaque individu, par exemple le soleil, l'air, la nature, les rues, l'éducation, etc. Les services publics, notamment les services de santé, les transports, l'énergie ou l'eau, sont accessibles pour toute personne sous certaines conditions, gratuitement ou proposés à des prix des politiques. Les institutions d'utilité publique, définissent par exemple les coopératives d'habitation, les fondations ou les organisations non-gouvernementales. Leur accessibilité est conditionnée, avec les prix des services ou des loyers calculés selon les coûts. Et les communs associatifs, représentés par des associations, des clubs, des sociétés ou des corporations, d'utilité publique et donc sans profit individuel, où leur accès est réservé aux membres.

Les communs sont menacés par le système capitaliste qui domine nos sociétés et dès que ce régime se trouve défié, le capitalisme use de sa stratégie de secours, l'accumulation primitive. L'objectif est d'étendre la privatisation le plus loin possible de sorte qu'elle touche tous les aspects de notre existence. Aujourd'hui des biens fondamentaux sont sous la propriété de développeurs, promoteurs ou d'entreprises, tels que notre eau, nos savoir-faire, la domination capitaliste a même envahi notre travail. Les derniers espaces libres de la planète ne sont pas protégés, du moins législativement, de leur privatisation par de gros conglomerats ou entreprises, qui factureront par la suite l'accès à ces espaces. Les villes et son territoire sont privatisés et soumis à la spéculation, les rivières sont endiguées, les forêts sont appropriées et

utilisées, l'eau potable est commercialisée, et le partage des connaissances est clôturé par des licences³. Les ressources présentées plus hauts sous vulnérables à l'expropriation et la privatisation parce qu'elles ne sont protégées d'aucunes mesure légales. Bien qu'elles soient encadrées par un système légal qui régule leur utilisation et leur acquisition.

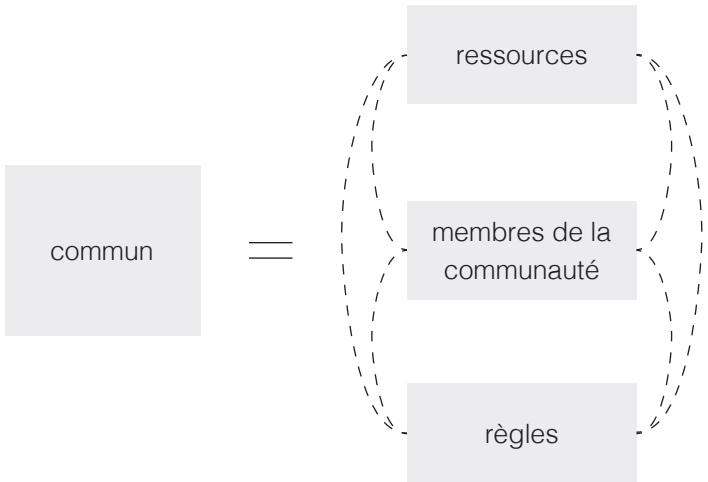


diagramme des communs

EXEMPLES DE COMMUNS

Les communs ne sont pas des organisations sociétales nouvelles. La mise en commun est un principe fondateur selon lequel les humains ont organisé leur existence pendant des millénaires⁴. Mais les communs ne sont pas non plus des formes de vie oubliées et perdues, il existe toujours des sociétés communales à travers le monde, surtout en Afrique ou en Amérique Latine. Le principe fondateur du commun est que sa formation est dirigée par une société qui ensuite déterminera les règles qui encadreront leur vie au sein du commun⁵. Le concept des communs ne décrit pas forcément des opérations de petite échelle.

Dans l'Amérique précoloniale, il existait des formes de communs, un réseau de sociétés, s'étalant du Chili jusqu'au Nicaragua, qui étaient reliées par des échanges culturels et économiques. Les communs n'ont jamais cessé d'exister, alors qu'ils sont victimes d'attaques constantes. Lors de la lutte des classes, les communs ont joué un rôle important, toujours en dehors du capitalisme, en aidant à informer et soutenir la population concernée. La résistance des populations indigènes d'Amérique envers la privatisation de leurs terres et ressources, redonne à la lutte des communs une nouvelle impulsion⁶.

⁴ Federici et Caffentzis, « Commons against and beyond capitalism ».

⁵ Meretz, « The Structural Communalism of the Commons | The Wealth of the Commons ».

⁶ Federici et Caffentzis, « Commons against and beyond capitalism ».

Des exemples plus récents existent également. Robert Ellickson⁷ expose les composantes communales présentes dans les foyers, par exemple l'organisation créée pour gérer les ressources quotidiennes partagées. De plus les personnes constituant le ménage gouvernent de manière informelle les différentes tâches comme la cuisine, le ménage ou les finances. Toutefois, l'habitation, dans une société libérale, est influencée par des règles, des lois, qui lui interdisent de faire acte de discrimination lors du choix des locataires, et la limite dans nombre de personnes sans lien de parenté pouvant partager le ménage, et possède des libertés, de faire des contrats, de quitter la maison. Une autre composante de la société capitaliste empêche le bon développement des communs d'habitation, l'économie tend à favoriser les habitations de petite échelle, car les coûts de transactions et d'interactions sont moins importants⁸. Malgré le cadre légal entourant les foyers, on peut observer des formes de partage et de coopération qui émergent. Les échanges basés sur la confiance, une économie de don, participent au bon fonctionnement d'un ménage, et développe l'investissement et la participation des personnes. La vie intuitive au sein d'un foyer est intimement liée à l'organisation sociale des communs. Cette observation est intéressante, car elle permet de comprendre comment les besoins du marché et les besoins sociaux s'entremêlent et interagissent. Un foyer tend à l'autogouvernance communale, mais est forcé de payer un loyer.

Il existe toute une variété de communs présents dans notre actualité, entre autres des logiciels gratuits, l'économie

solidaire basée sur un principe de partage, des bibliothèques communales... Ces modèles aident à construire et partager l'appréhension du capitalisme comme moteur de misère et division. Dans un contexte urbain, les communs créés peuvent être des jardins urbain, de l'agriculture supportée par la communauté ou même des cantines populaires⁹.

Certaines formes de communs se développent en ayant pourtant une différence majeure avec la définition des communs présentée précédemment. Ces communs ont la particularité de produire pour le marché et sont motivés par le profit. Un des exemples présentés dans le texte de Silvia Federici et George Caffentzos, « Commons against and beyond capitalism »¹⁰, est celui des pêcheurs de homards dans la région du Maine aux États-Unis. La situation initiale n'était pourtant pas celle d'une organisation communale, le commerce était basé sur la pêche de homards suffisamment gros pour nourrir une famille. La pêche n'était pas trop intensive, car les moyens de conservation du homards n'étaient pas encore développés. La situation se renverse lorsque que les conserveries sont introduites et que la taille du homard n'était plus un facteur déterminant. La pêche s'intensifia de manière fulgurante avec l'arrivée de nouveaux pêcheurs, et l'état du Maine imposa une taille minimale du homard adapté à la pêche. Les conserveries se sont en allées et seuls restaient les pêcheurs du Maine qui n'était pas encore un groupe commun. Leur association s'est faite plus tard alors que de nouvelles restrictions limitaient leur pêche. La disponibilité étant donc réduite les pêcheurs se sont trouvés dans une situation délicate. Soit un conflit émerge et

7 Ellickson, *The Household*.

16 8 Bollier, « The Household as Commons | On the Commons ».

9 Federici et Caffentzis, « Commons against and beyond capitalism ».

10 Federici et Caffentzis, « Commons against and beyond capitalism ».

les vainqueurs prennent possession de la côte, issue ancrée dans les valeurs capitalistes, soit une nouvelle organisation communale est mise en place pour gérer en commun la pêche. C'est cette dernière solution que les pêcheurs choisirent et ce sont plus d'un millier de pêcheurs qui travaillent sur une large étendue de côte qui se sont associés. Ils ont développé un ensemble de règles déterminant tous les aspects de la pêche de homards et sont devenus un des systèmes de pêche les plus durables dans le monde¹¹. D'un point de vue de la lutte des classes, ce commun est un exemple d'un ensemble anticapitaliste, où les travailleur.euse.s prennent le contrôle sur les décisions déterminantes à propos de leurs conditions de travail, le processus et la production finale. Il est important de considérer ces aspects et de ne pas limiter la vision des communs à des organisations nées de situations très spécifiques. Cependant, le commun du Maine ne peut pas servir d'exemple à suivre, parce que son existence est conditionnelle à l'état du marché.

Le deuxième exemple de communs lié au profit et à la production pour le marché est les consortages des Alpes valaisannes. Un consortage est un collectif de travail ou de propriété dans lequel les membres possèdent des droits et devoirs bien définis et sont soumis aux règles mises en place¹². Ils sont définis selon les corporations paysannes du Moyen-Âge. Pendant des siècles, les paysans producteurs de fromage s'organisaient entre eux afin de gérer la vie économique en définissant l'usage des biens communs tels que l'eau, la forêt ou les pâturages alpins. Ils avaient

également la charge d'entretenir les installations collectives comme les bisses, les chemins. Les consortages valaisans sont caractérisés par la mise en commun de leurs efforts pour gérer une ressource commune dans un but de production marchande. Les membres possédaient en commun les alpages, et utilisaient ensemble les lieux. La gestion collective permet la réduction des coûts d'exploitation, la protection des ressources et de renforcer la cohésion entre les membres¹³. Les consortages existent toujours et participent dans la vie sociale, économique et politique de la région, bien que leur champ d'application fût réduit, à cause du recul de l'agriculture traditionnelle et l'importance grandissante des secteurs primaires et secondaires.

La forme de commun vers laquelle il est vital de se diriger est celle des communs anticapitalistes. Seulement ces formes d'organisation sociétales peuvent réellement transformer nos relations sociales dans leur fond, et constituer une alternative au capitalisme. L'objectif des communs n'est pas d'exclusivement procurer des services communautaires ou de seulement effectuer la gestion des ressources. Un commun a comme intention déterminante et fondatrice, de créer une société égalitaire et coopérative. Si un commun est fondé sur des ambitions qui diffèrent, il risque d'accentuer les divisions sociales¹⁴.

11 Nordman, « Lobster Gangs and Debunking "The Tragedy of the Commons" » - YES! Magazine Solutions Journalism ».

18 12 OFC, « Les consortages en Valais ».

13 Antonietti, « Les consortages en Valais ».

14 Federici et Caffentzis, « Commons against and beyond capitalism ».

OSTROM ET SES HUIT POINTS

Elinor Ostrom est une économiste américaine spécialiste de la gouvernance des biens communs. Elle reçoit le prix Nobel de l'économie en 2009 pour son travail concernant les modalités de la réussite ou de l'échec de la gestion des ressources communes par les communautés, les communs. Sa recherche sur les communs est en partie une réponse au texte de Garrett Hardin, *La Tragédie des Communs*¹⁵. Hardin argumentait que le seul moyen de protéger les ressources limitées est par leur privatisation. À travers sa recherche Ostrom élabore huit principes directeurs pour une gestion durable et équitable des ressources et biens communs au sein d'une communauté¹⁶. Elle explique également que l'exploitation démesurée des ressources communes peut être contournée lorsque que les individus s'organisent ensemble pour la gestion des biens, et entretiennent des relations basées sur la confiance et la réciprocité¹⁷. Ostrom prévient que ces principes directeurs ne garantissent pas une réussite de tous les communs. Ces règles sont exigeantes et équitables, tout n'est pas accessible constamment pour tout le monde, et la mise en place d'un contrôle et de conséquence dans le cas d'abus est possible pour assurer un respect de ces règles. Il est important de considérer quelques risques que l'implémentation de ces

¹⁵ Hardin, « The Tragedy of the Commons ».

¹⁶ Walljasper, « Elinor Ostrom's 8 Principles for Managing A Commons | On the Commons ».

¹⁷ « Elinor Ostrom, Nobel 2009 d'économie, théoricienne des "biens communs" ».

règles peut amener. La définition de frontières est une notion sensible, qui risquerait l'exclusion des femmes ou d'autres groupes sociaux. L'association avec le droit à la subsistance générale et les droits fondamentaux permet la création de réels Communs¹⁸. Les huit règles d'Ostrom sont également un guide pour éviter la formation de phénomènes néfastes pouvant mettre à mal la santé d'une coopérative, tels que la corruption, le favoritisme ou l'intimidation.

1.
Définir clairement les limites du groupe.

2.
Adapter les règles régissant l'utilisation des biens communs aux besoins et aux conditions locales.

3.
Veiller à ce que les personnes concernées par les règles puissent participer à leur modification.

4.
Veiller à ce que les autorités extérieures respectent les droits des membres de la communauté en matière d'élaboration des règles.
5. Mettre en place un système de contrôle du comportement des membres de la communauté, assuré par les membres de la communauté.

6.
Utiliser des sanctions graduelles pour les personnes qui ne respectent pas les règles.

7.
Fournir des moyens accessibles et peu coûteux pour la résolution des conflits.

8.
Établir la responsabilité de la gestion de la ressource commune à des niveaux imbriqués, du niveau le plus bas jusqu'à l'ensemble du système interconnecté.

SUBSISTANCE

Le principe de subsistance implique la nécessité d'englober tout ce dont nous avons besoin pour vivre dans la notion de communs. Nous avons pourtant l'idée reçue qu'une mise en commun généralisée ne pourrait résulter que par du chaos. Mais cette notion a été démantelée par Edward O. Wilson, et approuvée par d'autres biologistes comme Martin Nowak ou Frans de Waal, en effet Wilson explique que toutes les espèces sont capables de coopération et d'altruisme¹⁹. La subsistance est un système d'organisation évoluant hors du marché, visant à l'autoconsommation et à la satisfaction de ses besoins élémentaires par sa propre production. PM développe dans *Voisinages et Communs* des principes fondateurs de la subsistance²⁰.

Produire ensemble, bénéficier ensemble. Ce concept est à utiliser dans la large définition de production, il ne s'agit pas que de la production industrielle, mais également la production de biens utiles en accord et cohésion avec la société et la nature.

Partager au lieu d'échanger. La société capitaliste, basée sur des rapports d'échanges, sur le commerce, le profit et le gain monétaire, provoque des situations de domination et de contraintes. Le partage, précisément le partage des denrées alimentaires, permet aux membres de la

¹⁹ O. Wilson, *La conquête sociale de la terre*.

²⁰ P M, *Voisinages et communs*.

communauté de sortir du marché. Mais ce partage doit être le fruit de réflexions et de planification, il n'est possible qu'à l'intérieur de communautés stables. Un partage effectué sans communauté se transformera inévitablement en une autre forme de commerce, privilégiant les personnes ayant des biens à partager.

Chaque personne apporte ce qu'elle peut, chaque personne reçoit ce dont elle a besoin. Ce concept est à la source de la construction d'une coopérative. Ce mode de vie est tout de même cadré et contrôlé suivant les règles mises en place par les membres de la coopérative.

Le principe démiurgique. Il détermine le rôle et le fonctionnement de travailleur.euse.s en tant qu'acteur.rice.s communautaires, et non comme des auto-entrepreneur.rice.s. La concurrence est alors impossible, les décisions relatant de la production sont prises en commun avec les producteur.rice.s et les consommateur.rice.s. La mise en place d'un système de communication est alors indispensable.

Intégration de cercles de Communs plus petits dans des cercles plus grands. Un principe qui rejoint le discours sur les communs de Silvia Federici, les communs sont reliés entre eux par des relations de partage, et ne fonctionnent pas en totale autarcie. Certes, la fondation d'un commun se fait de par sa position hors de la société capitaliste ou de l'état, mais évoluent tous à l'intérieur d'un commun bien plus large, la planète.

Les réflexions menées pour la mise en place d'un système de subsistance, nous permettent d'accéder à une relation nouvelle avec l'alimentation et l'agriculture. La subsistance provoque également une transformation de notre attitude et de notre vision du monde, parfaitement en accord avec les principes des communs. Nous sommes alors en mesure de vivre de nos propres ressources, de les gérer de manière commune et de partager les décisions impactant notre existence.

LA COEXISTENCE

DÉFINITION DE LA COEXISTENCE

La coexistence, de sa définition, est l'existence simultanée d'au moins deux entités. La thèse propose l'utilisation du terme coexistence pour décrire un mode de vie où coexistent le sol, le travail et l'habitat. La considération commune de ces domaines permet une approche sociale et écologique de la planification urbaine ayant le territoire comme sujet principal. La coexistence est également un moyen de remettre en question nos modes de vie ainsi que nos modes de travail actuels. Lors de la conférence « Du sol et du travail » dirigée par la Habitat Research Center, P. Viganò, L. Pattaroni et P. Bovin présentent le concept de la coexistence dans un contexte de transition et de projet biopolitique. Profondément ancré dans le paysage, le principe de coexistence est étroitement lié aux enjeux urbains, écologiques et sociaux. De nombreuses intrications composent les rapports entre les différents enjeux et domaines et influencent les structures sociales, urbaines et économiques.

Le processus d'installation d'une forme de coexistence ressemble au processus incrémental. En effet à travers une recomposition progressive et une transformation des différents aspects fondateurs et directeurs de nos formes de vie, l'espace, regroupant la société et le territoire, devient alors témoin de l'émergence d'une coexistence régénératrice.

Enjeux urbains

Afin d'intégrer et de laisser place au développement de liens entre le sol, le travail et l'habitat, il est nécessaire d'évoluer au-delà de la séparation du public et du privé. La reconstitution de nouveaux rapports fondés sur des bases collectives et partagées permet une utilisation responsable des espaces urbains et une compréhension par les habitant.e.s des opportunités présentes dans le sol. Les enjeux spatiaux sont fondamentalement liés à notre existence et à notre utilisation de la ville, il est impératif que ces enjeux soient au centre des préoccupations spatiales et au cœur des planifications.

Enjeux écologiques

La coexistence propose une métamorphose du cœur de la société, sa transformation en une entité écologisée. Le besoin d'une transition, mais également la nécessité de la coexistence prend racine dans la crise climatique, accélérée par le mode de vie capitaliste. Dans le contexte où la nature est considérée comme subordonnée et sujette à la domestication humaine qui lui impose une relation d'exploitation²², il est essentiel de repenser les rapports afin de considérer les enjeux écologiques.

Enjeux sociaux

Comme le décrit Marine Declève, le territoire fait référence aux interactions sociales liées à la ville et au territoire, à la densité, à la proximité. La combinaison du travail, de l'œuvre, de la parole, forme en ensemble d'affaires humaines, créant des relations intégrant des enjeux fonctionnels et sociaux. Cette composition d'interactions participe à la création d'espaces de relations sociales et politiques.

Tous les enjeux ne peuvent être considérés qu'en relation avec les deux autres. Le principe même de la coexistence unit les différentes préoccupations et aspirations d'une société écologisée et collective.

CE QU'ON FAIT COEXISTER

La production est au centre des considérations de la coexistence. Production d'espaces, d'habitat, de travail. Mais une production consciente des interactions des domaines, afin de développer une nouvelle manière de fabriquer la ville. La gestion collective de ces différents secteurs transforme le quotidien et participe à nuancer et à fondre les limites de privé et du public.

Sol

La planification urbaine et l'affectation des sols jouent un rôle crucial dans le développement des zones construites. Ces affectations impactent directement les utilisateur.rice.s et ce dans tous les secteurs. Le sol devient alors un moteur de la transition, car son utilisation détermine significativement l'habitabilité des espaces. Le sol possède un lien indéniable avec les enjeux sociaux, la mise en place d'espaces publics adaptés non-bâti, comme des parcs urbains ou des places, favorise les expériences sociales et la création de liens entre les habitant.e.s. Dans le contexte actuel de la tertiarisation accrue des villes, la considération du sol a été détachée de ses caractéristiques productives et naturelles, et est ainsi considérée comme une ressource purement économique. La coexistence avance le principe de concevoir le sol et son utilisation de manière collective, permettant une participation de la population, un partage des savoirs et une prise de conscience quant à l'impact de nos actions sur l'état de la terre et de l'eau.

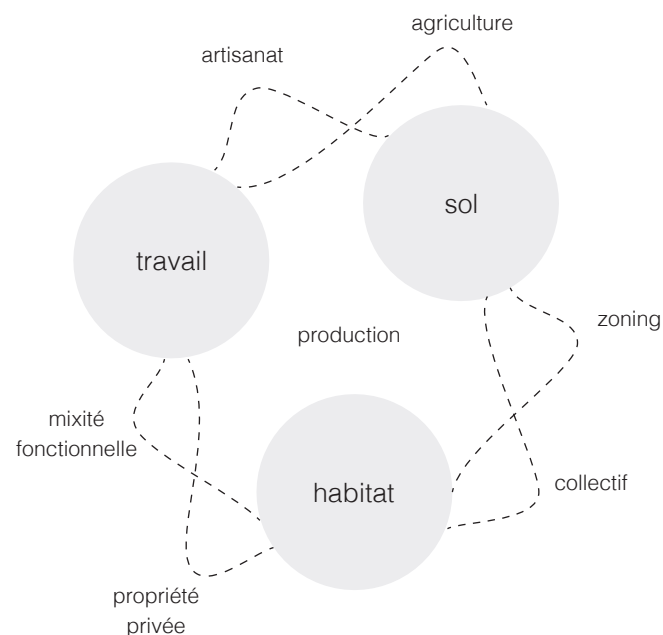


diagramme de la coexistence

Travail

La coexistence, au travers de la recomposition de la société qu'elle engendre, transforme le secteur du travail et crée de nouvelles possibilités. L'activité manufacturière et l'artisanat retrouvent une place centrale dans l'organisation du travail, permettant le développement de circuits courts²³ et de favoriser les savoir-faire locaux. Le travail d'artisanat établit également des rapports spécifiques entre la ville et la campagne. Une nouvelle mixité fonctionnelle se crée, intégrant le travail agricole. L'économie devient majoritairement présente, de proximité basée sur la production de biens et de services²⁴, et vise à dépasser les notions de tertiaires, secondaires. Des nouvelles formes de planification entrent en jeu, afin de recomposer les relations entre l'habitat et le travail.

Habitat

Les principes de la coexistence favorisent la création d'espaces hybrides, abritant à la fois travail et logements. Afin d'assurer l'inclusivité des ménages de moyens différents, il est nécessaire de prévoir une offre dispersée, fabriquant ainsi un territoire composé d'un entrelacement fonctionnel, caractérisé par la proximité des infrastructures, lieux de vies, de travail et de loisirs²⁵. La coexistence influence l'habitat en apportant les notions essentielles de collectivité et de solidarité. Le développement des formes d'habitat collectif, telles que les coopératives proposent des espaces de rencontres afin de consolider les liens sociaux, mais également des espaces d'activités commerciales ou productives.

²³ Fondation Braillard Architectes, « Du sol et du travail: la transition, un nouveau projet biopolitique ».

²⁴ Géoconfluences, « Présentielle (économie) ».

²⁵ Pattaroni, « Vision territoriale transfrontalière ».

LA COEXISTENCE COMME OUTIL RÉGÉNÉRATIF

Il est possible de considérer la coexistence comme outil de la régénération. En effet, elle réarticule les relations entre le sol, le travail et l'habitat, afin d'accéder à un système d'échanges et de solidarité entre les domaines. Au fur et à mesure de l'installation de la coexistence, le territoire se régénère selon ses principes et supporte le maintien durable des nouveaux liens sociaux tissés. Une transformation de la société et des espaces urbains en ville régénérative²⁶ a alors lieu. Les particularités d'une telle ville sont ses motivations à se régénérer tout en continuant de se développer, à élaborer des processus d'économie circulaire et d'offrir aux habitant.e.s des opportunités d'habitation et de travail.

La coexistence est également le support pour la mise en place d'infrastructure socio-écologique-économique ayant comme objectif l'amélioration du cadre de vie. Elle devient motrice d'une politique de soin²⁴, procurant le cadre nécessaire pour renforcer et régénérer l'habitabilité des villes et protéger l'environnement vivant. Ce système œuvre pour la création d'organisations sociétales solidaires se rapprochant étroitement aux modes de vie des communs.

²³ P Newmann, « La ville régénérative ».

²⁴ Fondation Braillard Architectes, « Du sol et du travail: la transition, un nouveau projet biopolitique ».

RÉFÉRENCES

articles

Federici, Silvia. « Feminism and the Politics of the Commons | The Wealth of the Commons ». Consulté le 15 décembre 2023. <https://wealthofthecommons.org/essay/feminism-and-politics-commons>.

Federici, Silvia, et George Caffentzis. « Commons against and beyond capitalism », *community development journal*, 49, no SI (janvier 2014). <https://doi.org/10.1093/cdj/bsu006>.

Festa, Daniela, Avec la contribution de, Mélanie Dulong de Rosnay, et Diego Miralles Buil. « Notion en débat : les communs ». Document. Géoconfluences. École normale supérieure de Lyon, juin 2018. ISSN : 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/communs>.

Géoconfluences. « Présentielle (économie) ». Terme. Géoconfluences. École normale supérieure de Lyon, juin 2022. ISSN : 2492-7775. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/presentielle-economie>.

Hardin, Garrett. « The Tragedy of the Commons ». *Science* 162, no 3859 (1968): 1243 48.

Hiault, Richard. « Climat, démographie, gaspillage : la sécurité alimentaire mondiale sous tension ». *Les Echos*, 6 juillet 2023. <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/climat-demographie-gaspillage-la-securite-alimentaire-mondiale-sous-tension-1959621>.

Le Crosnier, Hervé. « Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs ». *Vacarme* 56, no 3 (2011): 92 94. <https://doi.org/10.3917/vaca.056.0092>.

Madison, Michael J., Brett M. Frischmann, et Katherine J. Strandburg. « Constructing Commons in the Cultural Environment | The Wealth of the Commons ». Consulté le 15 décembre 2023. <https://wealthofthecommons.org/essay/constructing-commons-cultural-environment>.

Meretz, Stefan. « The Structural Commuality of the Commons | The Wealth of the Commons ». Consulté le 15 décembre 2023. <https://wealthofthecommons.org/essay/structural-commuality-commons>.

Nordman, Erik. « Lobster Gangs and Debunking "The Tragedy of the Commons" - YES! Magazine Solutions Journalism ». *YES! Magazine* (blog). Consulté le 17 décembre 2023. <https://www.yesmagazine.org/economy/2021/08/11/the-commons-lobster-maine-elinor-ostrom>.

Pattaroni, Luca, éd. « Revoisiner. La dimension hospitalière du monde ». *Faces - Journal d'architecture*, 2022.

Rodier, Anne. « Elinor Ostrom, Nobel 2009 d'économie, théoricienne des "biens communs" ». *Le Monde.fr*, 19 juin 2012. https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2012/06/19/elinor-ostrom-nobel-2009-d-economie-theoricienne-des-biens-communs_1721235_3382.html.

Weinstein, Olivier. « Comment comprendre les « communs » : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle ». *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, no 14 (12 décembre 2013). <https://doi.org/10.4000/regulation.10452>.

Livres

Ellickson, Robert C. *The Household: Informal Order around the Hearth*. Course Book. Princeton: University Press, 2008. <https://doi.org/10.1515/9781400834150>.

Federici, Silvia. *Re-Enchanting the World: Feminism and the Politics of the Commons*. Kairos. Oakland: PM, 2019.

P M. *Voisinsages et communs. Premier secours*. Paris: Éditions de l'Éclat, 2016.

Documents

Antonietti, Thomas. « Les consortages en Valais », février 2022.

Brewer, Jennifer F. « Revisiting Maine's Lobster Commons: Rescaling Political Subjects ». *International Journal of the Commons*, Igitur publishing, 6, no 2 (2 août 2012): 319-43.

Site web

Bollier, David. « The Household as Commons | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://onthecommons.org/household-commons/>.

Bollier, David. « Trusts as a Commons Solution: The Case of Fishery Trusts | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://onthecommons.org/trusts-commons-solution-case-fishery-trusts/>.

« If The Commons Is A Form Of Property, Does That Make It A Commodity? | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://onthecommons.org/if-commons-form-property-does-make-it-commodity/>.

« Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032 recensent les principales évolutions en matière de production, de consommation et de commerce - OCDE ». Consulté le 18 décembre 2023. <https://www.oecd.org/fr/presse/les-perspectives-agricoles-de-locde-et-de-la-fao-2023-2032-recensent-les-principales-evolutions-en-matiere-de-production-de-consommation-et-de-commerce.htm>.

NSL – Netzwerk Stadt und Landschaft. « Construire les biens communs. Une histoire alternative de l'architecture de la ville européenne ». Consulté le 15 décembre 2023. <https://www.nsl.ethz.ch/fr/projekt/construire-les-biens-communs-une-histoire-alternative-de-larchitecture-de-la-ville-europeenne/>.

OFC, Office fédéral de la culture. « Les consortages en Valais ». Consulté le 17 décembre 2023. <https://www.lebendige-traditionen.ch/tradition/fr/home/traditionen/geteilschaften-im-wallis.html>.

Walljasper, Jay. « Elinor Ostrom's 8 Principles for Managing A Commons | On the Commons ». *on the commons*, 2 octobre 2011. <https://www.onthecommons.org/magazine/elinor-ostroms-8-principles-managing-commons/index.html>.

Walljasper, Jay. « Reviving the Idea That Urban Land is Common Wealth

| *On the Commons* ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://onthecommons.org/magazine/reviving-idea-urban-land-common-wealth/>.

Walljasper, Jay. « Trusts: A Uniquely Commons Form of Ownership | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://onthecommons.org/magazine/trusts-uniquely-commons-form-ownership/>.

« What is a Commons-based society? | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://www.onthecommons.org/what-commons-based-society/index.html>.

Wilson, Ruth. « Reduce, Reuse, Recycle---and Reclaim Common Places | On the Commons ». Consulté le 16 décembre 2023. <https://www.onthecommons.org/magazine/reduce-reuse-recycle-and-reclaim-common-places/index.html>.

Conférence

Fondation Braillard Architectes. « Du sol et du travail: la transition, un nouveau projet biopolitique », Paola Viganò, Pascal Bovin, Olivier Crevoisier, Corentin Fivet, Vincent Kaufmann, Jonathan Normand, Luca Pattaroni, Walter Stahel. Genève, 2020. <https://braillard.ch/trombinoscope/du-sol-et-du-travail-la-transition-un-nouveau-projet-biopolitique/>.

LEXIQUE

communs et
coexistence

Juliette Auer
Lausanne 2024